

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°48 du 11 décembre 2009

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 6 avril 2009 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès du service parisien de soutien de l'administration centrale du ministère de la défense et de son organisme extérieur.

Du 17 novembre 2009

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 6 avril 2009 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès du service parisien de soutien de l'administration centrale du ministère de la défense et de son organisme extérieur.

Du 17 novembre 2009

NOR D E F F 0 9 2 7 8 0 7 A

Texte modifié :

Arrêté du 6 avril 2009 (JO n° 83 du 8 avril 2009, texte n° 30, signalé au BOC 16/2009. ; BOEM 410.6.1).

Référence de publication : JO n° 275 du 27 novembre 2009, texte n° 16 ; signalé au BOC 48/2009.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.

Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.